

## RELATIONS BILATÉRALES

Les relations entre le Canada et l'Inde ont plusieurs facettes. Elles se manifestent notamment par l'intérêt que nous portons envers le rôle géopolitique de l'Inde sur le plan régional et international. En outre, le commerce de produits traditionnels avec l'Inde est abondant, les secteurs des relations économiques et commerciales et des investissements sont dynamiques et la dimension culturelle de l'immigration est appréciée. En matière d'aide, le Canada a toujours été un des principaux pays contributeurs.

Des consultations ministérielles annuelles (entre les ministres des affaires étrangères) et des rencontres économiques entre les hauts représentants des deux gouvernements ont été établies en 1985 lors de la visite de M. Clark en Inde. Ces consultations portent sur une grande variété de questions politiques et économiques d'intérêt mutuel, sur le plan bilatéral et multilatéral. Elles ont été tenues pour la première fois à New Delhi en février 1987 et ont coïncidé avec la visite de M. Clark.

Un protocole d'entente sur la coopération industrielle entre le Canada et l'Inde a été signé en février 1987 et a amené la formation d'un groupe de travail pour discuter de coopération dans l'industrie du charbon. C'est ainsi que l'important projet houiller Rajmahal a été entrepris et qu'un autre projet se trouve au stade des discussions. Des protocoles d'entente sont également à la base des projets de centrales thermique et hydraulique de Yamunanagar et de Chamera Chamba.

L'Inde bénéficie également du système généralisé de préférence du Canada.

## COMMERCE

En 1988, les exportations canadiennes se chiffraient à 393 millions \$CAN. L'Inde arrive au sixième rang des marchés d'exportation vers l'Asie. Par ailleurs, les importations s'élevaient à 205 millions \$CAN. Bien que les statistiques indiquent une dépendance envers les produits primaires et les biens semi-transformés, les données ne comprennent pas les domaines cachés tels que les contrats pour études de conception, les services de construction et les redevances, les dividendes et les droits provenant du transfert de la technologie. Ce type de contrat de services constitue un élément notable de l'ensemble des relations commerciales entre le Canada et l'Inde.

Le gouvernement de l'Inde est lui-même le client dans une proportion considérable des exportations du Canada vers ce pays. La plupart des produits primaires sont "canalisés" par l'entremise d'organismes gouvernementaux tels que la Minerals and Metals Trading Corporation et la State Trading Corporation. Parmi les autres importants acheteurs du secteur public on compte notamment la Oil and Natural Gas Commission, Oil India Limited, les responsables du secteur hydraulique central et de celui des États, la Steel Authority of India Ltd., Hindustan Zinc Ltd., Hindustan Copper Ltd., et Coal India Ltd. La Corporation commerciale canadienne (CCC) peut beaucoup aider les exportateurs en raison du fait que les Indiens favorisent les échanges de gouvernement à gouvernement.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a récemment entrepris des activités en Inde, allant de pair avec le secteur privé canadien qui s'intéresse de plus en plus à la possibilité de pratiquer le commerce avec l'Inde. Une entente de prêts parallèles s'élevant à 650 millions \$ a été signée en 1983 par la SEE, l'ACDI et le gouvernement de l'Inde au sujet du projet hydro-électrique Chamera pour lequel le Canada fournira des biens et des services. Cette entente a été le point de départ d'un projet de suivi en cours de négociations concernant une extension du projet Chamera et pour lequel on ferait à nouveau appel au financement de la SEE et de l'ACDI. Il y a par ailleurs une seconde initiative importante dans le secteur du pétrole et du gaz, qui bénéficie d'une ligne de crédit de 200 millions de dollars, et qui a permis à bon nombre d'exportateurs canadiens d'obtenir des contrats de la Oil and Natural Gas Commission.